



COMMISSION FORMATION DU 8 MARS 2006

La commission formation s'est réunie le 8 mars à St Etienne en présence de Mr MASSUS, de Mr GIRAUD, des responsables de formations des branches et de Mr BOUDAREL (IPG).

L'ordre du jour était le suivant :

- ⇒ **Bilan des actions de formation réalisées au sein de DCF en 2005 et orientations 2006,**
- ⇒ **Bilan des formations enseignées par l'Institut Pierre GUICHARD pour 2005**
- ⇒ **Examen du rapport formation 2005.**

➤ HYPERS

Le bilan des formations réalisées en hypers a surtout profité au futur encadrement (managers commerciaux juniors) car souhaits d'évolution mais également à des apprentis (notamment Distech ou BTS).

Les autres formations sont du type « management de la réglementation sociale » ou « manager un CHSCT »... Concernant les formations Métiers, l'objectif est de professionnaliser l'ensemble des équipes avec une nouvelle organisation qui comprend des managers de département.

La formation « prévention et sécurité : produits phytosanitaires, hygiène alimentaire » a été réalisée à 80% pour l'année 2005. Toutefois une question est soulevée au niveau de la sécurité : la Direction donne-t-elle tous les moyens afin de démultiplier les actions de formation concernant la sécurité et la formation « gestes et posture » ?

En clair, manque de moniteurs d'où manque d'informations et de formations.

Les orientations 2006 :

- Techniques managériales (MC, MCJ, apprentis MCE).
- Métiers (marée et fruits&légumes)
- Prévention sécurité (instructeur moniteur SST interne)
- DIF (1750 demandes acceptées à ce jour)
- Contrat de professionnalisation
- Outil promotionnel GOLD (déploiement sur les hypers)

Suite à cela, parenthèse de Mr MASSUS qui réprécise les conditions du DIF, à savoir :

« Les formations doivent être faites dans le cadre des métiers de la Distribution ou d'un accord partagé (accord formation groupe DCF). ». S'ensuit un échange sur le DIF et les conditions dans lesquelles il est perçu. On s'aperçoit qu'il y a un problème de communication et d'information. Toutefois, il existe une réelle progression avec une hausse des demandes pour 2006. *A suivre...*

➤ SUPERS

Au niveau des supermarchés, les formations réalisées en 2005 concernent surtout les formations pilotes métiers (41 personnes) qui ont elles-mêmes dispensées la formation métiers (1712 pers.).

Il y a également eu des remises à niveau, dispensées quant à elles par les managers formateurs régionaux (MFR).

Les autres formations sont les suivantes : formation BAS, managers tuteurs, apprentis bac+2/3, futur encadrement, adjoint de direction en 2 ans (IGS), formation secouriste, formation hygiène et sécurité alimentaire, formation « au cœur du client ».

A propos de cette dernière formation dispensée à tous les employé(e)s, dans certains magasins, l'animateur de cette formation qui est souvent un manager du magasin a essayé de faire passer de ce module dans le cadre du DIF (ou l'a peut-être même fait !), or c'est une formation imposée par la Direction... Effectivement, si l'employé veut utiliser son DIF dans ce cadre-là, pourquoi pas mais on ne peut en aucun cas l'imposer !

Les orientations 2006 : elles concernent le futur encadrement avec un séminaire d'intégration des nouveaux managers et un nouveau programme :

- Management 1 : manager efficacement au quotidien
- Management 2 : identifier le style managérial
- Management 3 : évaluer ses coordinateurs avec la conduite du bilan d'évaluation et du bilan professionnel.

Les autres formations 2006 : métiers de l'Espace marché avec le perfectionnement à la gestion d'un rayon (le 1er concerné sera le rayon « fruits & légumes »), les Métiers non alimentaire (module presse) et les métiers du LS et CS avec la création de groupes de travail.

Nina FONDARD nous précise que le budget de formation pour la branche Supers a représenté 1,60% de la masse salariale pour l'année 2005. Mais comme toujours, qui en profite réellement ?

➤ **PROXIMITE**

Les actions 2005 ont là aussi été essentiellement axées sur le management et la formation GOLD.

Pour l'année 2006, il est prévu :

- ⇒ Une réorganisation de la formation au sein de Casino Proximité
- ⇒ Recentrer l'action sur le renforcement des savoirs faire
- ⇒ Répondre aux exigences légales en matière de formation.

Pour cette branche, le problème du DIF est également abordé. Actuellement aucune formation n'est proposée dans le cadre du DIF. Elles sont à l'étude et un répertoire devrait bientôt voir le jour.

➤ **Bilan DCF 2005**

Après la présentation des effectifs au sein de DCF, Mr Giraud nous analyse le bilan des actions de formation pour la période du 01/01/2005 au 31/12/2005. La formation a concerné 6439 personnes en 2005 pour 5179 pers. en 2004.

Pour la catégorie employé(e)s, la formation a vu son pourcentage augmenter et qui se traduit par une hausse de + de 40% d'actions de formation par rapport à 2004. Hausse pour laquelle Mr MASSUS s'est permis d'insister lourdement.

Pour l'année 2005, le budget formation représente 1,68% de la masse salariale / 1,56% en 2004. A noter que le 1,68% n'est pas représentatif de toutes les formations réalisées par DCF. Ensuite, présentation des dépenses de formations imputables et présentation des CIF.

➤ **Formations Institut Pierre Guichard en 2005 :**

Le nombre de séminaires est en progression depuis 3 ans avec des formations axées notamment sur le management (+ 47%), les langues (+ 21%), la sécurité (+ 14%), le commerce, la bureautique...

L'IPG a surtout comme clientèle des personnes de DCF (+ 43%) mais aussi des sociétés extérieures dont Monoprix et Franleader.